

## Assemblée Générale Ordinaire Gignac - 22 octobre 2016 Procès-verbal

Le président ouvre la séance à 14h.

Présents ou représentés : 27 clubs sur 51 + 2 nouveaux clubs créés en septembre 2016.  
(dont 2 n'étant pas à jour de leur cotisation à la date de l'A.G.)

Quorum atteint : 48 voix sur 60 sont présentes ou représentées.

Suivant l'ordre du jour

### • Rapport moral du Président sortant Marc PASQUET

- **Etat de la Ligue** : 1339 adhérents (environ 1200 en Midi-Pyrénées pour information), dans 51 clubs représentant 60 voix, mais tous ne sont pas à jour de leur cotisation (23 € pour la Ligue), seuls les clubs à jour peuvent voter.
- **Situation du calendrier satisfaisante en 2015-2016** avec deux stages de Jacques BONEMAISON, des stages de Ligue, des stages CODEP et des stages privés.
- **Remerciements au Bureau et aux Commissions** dont les activités ont été satisfaisantes.
- **Information sur la nomination du 5<sup>e</sup> dan de Lucien MERLET et du 6<sup>e</sup> dan de Pierre Brun**
- **Information relative à Antoine GUIRAO**, responsable de la Commission Handi-Aïki, qui démissionne, et remerciements pour tout le travail effectué ces dernières années dans le cadre de cette commission ; le stage qu'il devait animer devrait être repoussé à juin 2017 et sera organisé par Franck LOISEAU qui s'est porté volontaire pour reprendre la Commission.
- **Comités Départementaux** : le Gard et l'Hérault fonctionnent de façon satisfaisante au niveau administratif (communication des procès-verbaux de réunion).
- **Evocation du prix des stages** : pour cette saison, la participation pourrait être ramenée à 15€ au lieu de 20€, la Fédération ayant réglé pour partie le déficit du stage Fédéral dirigé par MIYAMOTO Senseï à Gignac en 2014.
- **Evocation de la fréquentation des stages** : la question de la faible fréquentation des stages par les débutants est posée ; Hervé BRETON intervient en précisant que le travail doit se faire dans les dojos, avec les enseignants qui doivent encourager les élèves à y venir ; plusieurs formules sont évoquées et sont à étudier (prix des stages ? forfait pour les deux stages CEN ?) dans la saison à venir.
- **Réforme territoriale** :
  - évocation de la future ligue qui devrait voir le jour fin 2017 et présentation des options fédérales en cours, avec l'intervention d'Emmanuelle RANCHOUP qui renvoie aux documents de présentation qui ont été diffusés aux clubs avant l'Assemblée Générale (en particulier se reporter au document de synthèse publié dans SESERAGI n°59, page 13). Une réflexion commune devra être faite dans le courant de la saison 2016-2017 afin de savoir si la Ligue actuelle se transforme en Comité/Délégation (organe non déconcentré) ou en Comité Interdépartemental (organe déconcentré) ;
  - l'Assemblée Générale fédérale de novembre 2016 doit statuer sur la démarche et les textes de l'ensemble des futurs organes ;
  - après discussion, il est proposé de faire porter par le futur président la proposition selon laquelle les membres du Comité Directeur élus ce jour qui seront amenés à siéger au Comité Directeur de la future Ligue soient désignés par le Comité Directeur mais également approuvés par l'Assemblée Générale.

⇒ Le rapport moral du Président est mis aux votes : il est adopté à l'unanimité.

● **Bilan financier de la trésorière sortante Sylvie GERBAIX**

- Déficit de 26.93 € qui ne doit pas masquer une réserve de 7 940.91 € nécessaires pour assurer la soudure d'une saison sur l'autre et envisager la pérennité des actions entreprises et à venir.
- Les postes relatives à la documentation fédérale correspondent aux achats auprès de la Fédération pour les matériels de communication.
- La somme de 1 000 € est attribuée aux pratiquants ayant suivi des formations BF ou CQP et qui ont transmis leurs demandes à la Ligue ; la répartition a ensuite été opérée entre les demandeurs.
- Une somme de 2 400 € est inscrite en bas du tableau, correspondant à l'estimation de ce que représente la gratuité des stages pour les détenteurs de la carte Enseignant/Dirigeant dans les stages de Ligue, comme aide à la formation des enseignants.
- Un expert-comptable a validé les comptes (document joint au compte de résultat et au bilan).
- Il est rappelé que des tatamis sont encore en prêt auprès de clubs.
- Nathalie HIESSLER pose la question de la pérennité du système de la gratuité des stages pour les détenteurs de la carte Enseignant/Dirigeant : il est répondu que pour l'instant cela permet de financer la formation des enseignants et que l'état des finances le permet encore.

⇒ *Le rapport moral de la Trésorière est mis aux votes : quitus lui est donné à l'unanimité.*

● **Rapport d'activité de l'A.C.T.R sortant Roberto MONTSERRAT**

- Malgré sa satisfaction à exercer cette fonction, il évoque l'abondance des stages (fédéraux, de ligue, départementaux et privés) qui exprime le bouillonnement de la pratique et crée le risque d'un essoufflement...
- Bien que prêt à poursuivre cette tâche il se prépare à laisser la place à un plus jeune...
- Les commissions sont ensuite amenées à présenter leurs rapports :
  - *Commission Seniors* : Yolaine TRICHET-LOISEAU souligne la satisfaction des participants au stage fédéral de décembre 2015, ainsi que celle de René TROGNON qui lui avait proposé de co-animer le stage ; les Seniors ont souhaité que le prochain stage se déroule un dimanche, ce sera fait avec le nouveau projet de calendrier ;
  - *Commission Handicap* : Franck LOISEAU présente les activités menées par Antoine GUIRAO et indique vouloir continuer dans la direction de travail notamment au regard du stage fédéral sur le Handicap qui a eu lieu à la Pentecôte 2015 et se déroulera de nouveau au printemps 2017 (raison pour laquelle la date souhaitée pour le stage Handicap en Ligue se fasse en fin de saison plutôt qu'en novembre) ;
  - *Commission Féminines* : Emmanuelle RANCHOUP indique que la dynamique d'organisation d'un stage de Ligue annuel co-animé par une femme hors Ligue et d'une femme de la Ligue est confirmée depuis longtemps maintenant, et précise que Yolaine et elle se rendent chaque année au stage organisé par la Commission Nationale Féminine à Bras au moins, où a lieu le rassemblement des référentes de Ligue ; elle souligne surtout que la commission est ouverte à tous et que les stages en Ligue sont fréquentés à égalité par les hommes et les femmes, ce qui est un très bon constat.

⇒ *Le rapport moral de l'ACTR est mis aux votes : il est adopté à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Le Président



Marc PASQUET